

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-et-un, le treize décembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 07 décembre 2021.

PRESENTS :

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à JEGU Josianne,
- LE BOUCHER Colette donne pouvoir à M'BAREK Sébastien,
- PECHA Virginie donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- BOUZID Nathalie

SECRETAIRE DE SEANCE : GRIMAULT David

Délibération n°2021-137

Membres en exercice : 35 – Présents : 31 - Absents : 4 – Pouvoirs : 3

AFFAIRES FINANCIERES

BUDGET 2022 – AUTORISATION D'EXECUTION DU BUDGET AVANT SON VOTE

L'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales dispose que, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Pour la section d'investissement, l'exécutif peut, sur autorisation du Conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts de l'exercice précédent, non compris les reports de crédits et les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette délibération prévoit donc les autorisations budgétaires par chapitre en section d'investissement en 2022 avant le vote du budget primitif prévu le 21 février.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- AUTORISE pour l'exercice 2022, dans l'attente du vote du budget primitif, l'ouverture de crédits d'investissement correspondant à 25 % des crédits des dépenses d'investissement du budget de l'exercice 2021, la répartition par budget et par chapitre indiquée ci-après,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts aux budgets

précédents, non compris les reports de crédits et les crédits afférents au remboursement de la dette et à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **23 DEC. 2021**

Philippe HERCOUET
Maire de Lamballe-Armor



Annexe - Répartition par budget et par chapitre

Budget principal		Crédits ouverts 2021 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2022 avant vote BP
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	389 886,06	97 471,52	97 471,52
Chapitre 204	Subventions d'équipement	772 812,36	193 203,09	193 203,09
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 296 350,62	324 087,66	324 087,66
Chapitre 23	Immobilisations en cours	4 685 364,09	1 171 341,02	1 171 341,02
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	85 000,00	21 250,00	21 250,00
Chapitre 45	Opérations pour compte de tiers	44 148,00	11 037,00	11 037,00
TOTAL		7 273 561,13	1 818 390,28	1 818 390,28

Budget annexe commerces multi-services Meslin		Crédits ouverts 2021 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2022 avant vote BP
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 977,00	3 494,25	3 494,25
TOTAL		13 977,00	3 494,25	3 494,25

Budget annexe Pont Grossard		Crédits ouverts 2021 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2022 avant vote BP
TOTAL	<i>Non concerné</i>	-	-	-

Budget annexe ZAC du Liffré		Crédits ouverts 2021 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2022 avant vote BP
TOTAL	<i>Non concerné</i>	-	-	-

Budget annexe résidence Le Courtil-Meslin		Crédits ouverts 2021 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2022 avant vote BP
TOTAL	<i>Non concerné</i>	-	-	-

Budget annexe Trégomar - lotissement rue des écoles		Crédits ouverts 2021 hors reports	Calcul 25 % par chapitre	Autorisation exécution budgétaire 2022 avant vote BP
TOTAL	<i>Non concerné</i>	-	-	-